



Bassin Adour-Garonne
Bassin de la Vézère
Affluent de la Vézère
Longueur : 17 km
Bassin versant : 100 km²
Source : BD CARTHAGE®

La COUZE

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

La Couze est dans la masse d'eau « La Couze du lac du Causse au confluent de la Vézère » (code européen FRFR325A).

Hydrométrie

Les débits caractéristiques de la **Couze** sont mesurés à la station de Chasteaux (code P4015010) ; *Cf. Rubrique Hydrométrie*. A noter qu'une station sur le Sorpt à Chasteaux (lieudit "Rozières", code P4015510) a été mise en service de 1981 à 1994.

Qualité

La Couze a été affectée d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité). Elle est classée en première catégorie piscicole ; le plan d'eau du Causse sur la Couze de Chasteaux est classé en deuxième catégorie piscicole.

Une étude de qualité a été réalisée par la SRAE Limousin en 1984.

Atlas de zones inondables

Un atlas des zones inondables en amont de la confluence avec la Vézère (communes de Larche et de Saint-Cernin-de-Larche, 4,9 km) a été réalisé par SOGEAH en 2003.

Intérêt écologique et patrimonial

La Couze traverse la ZNIEFF de type II du Causse corrézien et les ZNIEFF de type I ont été définies : Vallée de la Couze à l'amont du pont de Coudert, Causse corrézien/ Vallée sèche de la Couze et Côte pelée; *Cf. Rubrique Nature\ZNIEFF*.

Mise à jour : septembre 2008